



## REGLEMENT DU CHALLENGE DE NOËL

DIMANCHE 7 DECEMBRE 2025

CIRCUITS INTER ZONE – ROUTE DES PLAGES – LES GRENAILLES – SAINT MARTIN

# **REGLEMENT DES EPREUVES**

## **CHALLENGE DE NOEL DE LA CTG**

### **Préambule,**

La Collectivité Territoriale de Guyane organise les 5, 6 et 7 décembre 2025, la 4ème édition du Marché de Noël de la CTG.

Cette manifestation est un évènement fort pour les petits et les grands, mais aussi pour les acteurs économiques du département.

Dans cette perspective, nous avons (l'association des ami.e.s de l'athlé) proposé au président de la collectivité d'y associer un évènement sportif et de convivialité.

C'est ainsi que le dimanche 7 décembre prochain, se déroulera le Challenge de Noël de la CTG

Sont attendus, les coureurs chevronnés ou non qui souhaitent relever le défi en ce début de saison, en solo, en duo, en équipe de 4.

Au programme, les épreuves suivantes :

1 – Semi-Marathon de 21km – en solo

2 - Course 10km – en solo, en duo ou par équipe de 4

3 - Marche solidaire, en solo, en duo, avec tes collègues ou en famille

Les deux épreuves se déroulent entre le Centre commercial Montjoly 2 et le parvis de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Le plus :

- Animation musicale village,
- Animation zumba
- Espace bien être avec massage de récupération

## **1 – Base réglementaire**

Les épreuves de courses seront chronométrées et régie par le règlement des manifestations running 2025 de la fédération Française d'Athlétisme. Le règlement est disponible à partir du lien suivant :  
[https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/Reglementation\\_Running\\_2025.pdf](https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/Reglementation_Running_2025.pdf)

## **2 – Organisateurs en responsabilité**

Président du Challenge

Monsieur Gabriel SERVILLE

Directeur de course

Monsieur Jean-Luc ALAÏS, juge arbitre INTERNATIONAL

Présidente de l'association des ami.e.s de l'athlé

Organisatrice - Mylène MAZIA

## **3 – Les départs et arrivées**

Compte tenu des fortes températures de saison, Les horaires des départs sont programmés comme suit ;

- Semi-marathon 21KM – 6h30 – Centre Commercial Montjoly 2
- Course 10KM - 6h30 - "Parvis de la CTG en simultané avec le 21km
- Marche 6KM - 6h45 - Centre Commercial Montjoly 2

## **4 – Les circuits des différentes épreuves**

### **A – SEMI-MARATHON 21km en solo**

**Départ parking Centre Commercial Montjoly 2** – Sortie route de Suzini - Giratoire Suzini – tourne à droite 1ere sortie direction RD1 Route de Montjoly – Giratoire des Ames-Claire - 2ème sortie RD1 Route de Montjoly – croisement Rte des plages – Direction RD1 Route des plages – Tout droit jusqu'au Fort diamant – Demi-tour au fort diamant – Tout droit

jusqu'à la croisée de l'Avenue Tropicana – Avenue Tropicana – Tourne à gauche RD2 Route de Remire – tourne à droite Boulevard Edmard Lama – Giratoire Mairie de Remire- Montjoly – le Grand Boulevard – Giratoire Lycée Lama-Prévot – Avenue Cyprien Gildon – Tourne à gauche Rue Roger Desnoyer – Tourne à droite Rue Equinoxiale -Tourne à gauche Chemin du Mont Saint-Martin – Rte de Suzini – Giratoire Suzuni – 2ème sortie tourne à droite Rte de Montabo – Tourne à droite vers l'arrivée – Tourne à gauche Parvis de la CTG (voir fiche 1)

## **B – COURSE 10km en solo, en duo ou équipe de 4**

**Départ Parvis de la CTG en simultanée avec le départ du 21km du parking Centre Commercial Montjoly 2** – Sortie Tourne à gauche RD1 Route de Montabo - Giratoire Suzini – 3ème sortie direction RD1 Route de Montjoly – Giratoire des Ames-Claire - 2ème sortie RD1 Route de Montjoly – croisement Rte des plages – Direction RD1 Route des plages – Tout droit jusqu'à la croisée de l'Avenue Tropicana – Avenue Tropicana – Tourne à gauche RD2 Route de Remire – tourne à droite Boulevard Edmard Lama – Giratoire Mairie de Remire- Montjoly – le Grand Boulevard – Giratoire Lycée Lama-Prévot – Avenue Cyprien Gildon – Tourne à gauche Rue Roger Desnoyer – Tourne à droite Rue Equinoxiale -Tourne à gauche Chemin du Mont Saint-Martin – Rte de Suzini – Giratoire Suzuni – 2ème sortie tourne à droite Rte de Montabo – Tourne à droite vers l'arrivée – Tourne à gauche Parvis de la CTG (voir fiche 2)

## **C – MARCHE DE NOEL, en solo, en duo, entre collègues ou en famille**

**Départ parking Centre Commercial Montjoly 2** – Sortie route de Suzini - Giratoire Suzini – tourne à droite 1ere sortie direction RD1 Route de Montjoly – Giratoire des Ames-Claire – 1ère sortie Avenue Cyprien Gildon - Tourne à droite Rue Roger Desnoyer – Tourne à droite Rue Equinoxiale -Tourne à gauche Chemin du Mont Saint-Martin – Rte de Suzini – Giratoire Suzuni – 2ème sortie tourne à droite Rte de Montabo – Tourne à droite vers l'arrivée – Tourne à gauche Parvis de la CTG

## **5 – les catégories pour les courses**

Pourront concourir, les athlètes licenciés et les non licenciés. Les non licenciés devront remplir le formulaire santé disponible à partir du lien suivant : <https://pps.athle.fr>. Les mineurs devront transmettre une autorisation parentale.

Les catégories suivantes :

- **Semi-marathon 21km en solo** – junior, Espoir, Séniors, Vétéran Hommes/Femmes
- **Course 10km par équipe de 4** – Cadet, Junior, Espoir, Séniors, Vétéran Hommes/Femmes

Les marcheurs ne sont pas concernés – marche ouverte à tous

## 6 – les équipes

Sur la course de 12km par équipe de deux :

- Seront autorisées les équipes de 2 femmes F ou 2 hommes H ou 1 femme + 1 homme Mx

Sur la course de 10km par équipe de 4

- Les équipes composées de 3 femmes et 1 homme seront considérées comme des équipes de femmes
- Les équipes composées de 3 hommes et 1 femme seront considérées comme des équipes d'hommes
- Les équipes composées de 2 hommes et 2 femmes seront considérées comme des équipes mixtes
- 

## 7 – les récompenses

Pour les épreuves, les classements se feront uniquement au “SCRATCH”, toutes catégories confondues, H - Mx et F distinctement.

	semi	21km	Course 10km		Course 10km	DUO	DUO 10km	Course 10km	EQ4	EQ4
	H	F	H	F	H	MX	F	H	MX	F
1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

## 8 – Retrait des dossards

Retrait des dossards sur le parvis de la CTG, le vendredi 5 décembre 2025 de 17h à 20h. Le samedi 6 décembre 2025 de 17h à 20h.

## **9 – la sécurité des épreuves sur le circuit**

Les différentes épreuves seront escortées par des voitures sonorisées et/ou des deux roues avec ou sans motorisation.

Il est prévu 3 voitures ouvreuses et 3 voitures balais – 10 motards

Des signaleurs jalonneurs seront placés aux intersections stratégiques des circuits. Ils seront revêtus d'une chasuble pour être identifiables par les automobilistes, de raquettes de signalisation et sifflets – une 20taine de signaleurs programmés

Les circuits resteront ouverts à la circulation automobile

Une signalisation directionnelle sera disposée sur le circuit ainsi qu'une signalisation de sensibilisation “RALENTIR COURSE” sera implantée partout où cela sera nécessaire.

Les athlètes pourront être accompagnés par un tiers à vélo. Ce tiers devra respecter le code de la route et ne devra en aucun cas gêner la progression des coureurs.

## **10 – Ravitaillement**

L'organisation assurera le ravitaillement des coureurs sur les 3 circuits. Bouteilles d'eau et fruits

Compte tenu des températures observées, les points de ravitaillement en eau pourront être positionnés tous les 2 km ou 3km en fonction de la configuration terrain.

## **11 – Assurance**

Le challenge sera couvert par la police Responsabilité civile de la CTG et de l'association les amies de l'athlé

## **12 – Les secours**

Il est prévu un dispositif prévisionnel de premier secours qui sera confié à la Croix Blanche et calibrée, dans le respect des caractéristiques déclarées par l'organisateur de l'évènement.

Fait à Matoury, le 26 novembre 2025

Jean-Luc ALAÏS

Juge arbitre international - Directeur de course